



Procédure pour obtenir la garde de ses enfants

Par rictap, le 13/02/2009 à 02:45

Bonjour,

Le père des mes filles jumelles dont je ne partage plus la vie depuis quelques mois vient de m'annoncer qu'il avait fait une démarche pour obtenir la garde des filles.

Je souhaiterais savoir quelles procédures déclencher de mon côté afin que j'obtienne la garde permanente de mes filles.

Merci.